



Siège Social ACCA Val de Livenne
87 rue Simone Veil
Marcillac 33860 Val de Livenne

Assemblée générale du 14 juin 2024

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ACCA Val de Livenne

Secrétaire de séance : Monsieur CHARLES Laurent

Selon l'ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG du 18 juin 2023
- Compte rendu des réunions du CA de la saison 2023/2024
- Approbation du bilan moral et financier de la saison 2023/2024
- Approbation du budget prévisionnel de la saison 2023/2024
- Questions diverses

Le Président M. Frédéric MARCHEGUAY déclare la séance ouverte à 20h15.

Il remercie tous les membres présents.

Laurent CHARLES fait lecture du PV de l'AG du 18 juin 2023 inscrit sur le registre et le met à l'approbation de l'assemblée.

Le procès-verbal 2023 approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire Laurent CHARLES fait lecture de l'ensemble des comptes rendus du CA de la saison 2023/2024.

Le Président Frédéric MARCHEGUAY fait lecture du bilan moral de la saison écoulée.

Approbation à l'unanimité du bilan moral.

Le Trésorier Stéphane DUCOUT distribue et présente le bilan financier de la saison écoulée aux membres présents.

Le bilan financier est mis à l'approbation et approuvé à l'unanimité.

Approbation du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 à l'unanimité.

Pas de questions diverses de l'assemblée.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Président

MARCHEGUAY Frédéric



Le Secrétaire,

CHARLES Laurent

